



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

LEVÉE DE L'INTERDICTION D'ARROSAGE

Le 14 juillet 2021

La Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu annonce la levée de l'interdiction d'arrosage qui était en vigueur depuis le 28 juin dernier. Merci de continuer à utiliser l'eau potable de façon raisonnable.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

La direction de la Régie de l'A.I.B.R.